



DATE DE PUBLICATION : 24 novembre 2022

Vu l'article 11 des Statuts de la société par actions simplifiée « Institut d'émission des départements d'outre-mer »,

Vu l'article 1er de la décision du 9 mars 2018 nommant Madame Sylvie GOULARD suppléante du Président du Conseil général de la société par actions simplifiée Institut d'émission des départements d'outre-mer,

DECIDE :

Article 1er : Monsieur Gilles VAYSSET est nommé suppléant du Président du Conseil général de la société par actions simplifiée Institut d'émission des départements d'outre-mer en remplacement de Madame Sylvie GOULARD pour la séance du Conseil général de la société par actions simplifiée Institut d'émission des départements d'outre-mer du 25 novembre 2022.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 23 novembre 2022

François VILLEROY DE GALHAU